

LIVRET DE SECURITE **INCENDIE**















Mise à jour Mai 2010

Rappel de la réglementation

L'objectif des exercices d'évacuation est d'entraîner le public et/ou le personnel sur la conduite à tenir en cas d'incendie.

Il n'y a pas de définition réglementaire du temps d'évacuation. L'esprit de la réglementation suppose que ce temps soit défini comme *le temps nécessaire à une personne pour évacuer un bâtiment par ses propres moyens et rejoindre une zone extérieure à l'abri du sinistre.* Ce temps est calculé à partir du déclenchement de l'alarme générale. Les conditions du déroulement des exercices d'évacuation et le temps d'évacuation doivent être consignés dans le registre de sécurité de l'établissement.

Dans les trente dernières années, il y a eu beaucoup d'incendies détruisant partiellement ou totalement des établissements scolaires, dont le plus tragique (à Paris en 1973) : le Collège de la rue Pailleron (20 morts, de nombreux blessés), destruction totale de l'établissement. En France, entre 1971 et 2001, il y a eu 177 incendies d'établissements scolaires avec destruction partielle ou totale.

• Concernant l'ensemble des personnels de l'établissement :

L'article R33 du règlement de la sécurité (arrêté du 13 janvier 2004) : « Des exercices d'évacuation doivent avoir lieu au cours de l'année scolaire [...]. Le premier exercice doit se dérouler durant le mois qui suit la rentrée. »

• Concernant les personnels enseignants :

La circulaire n° 83-550 du 15 novembre 1983 intitulée : " Enseignement des règles générales de sécurité dans les établissements scolaires ", au chapitre III intitulé : "Rôles des enseignants en cas d'incendie et de panique", précise :

- "Le rôle des enseignants en matière de sécurité est particulièrement important lorsque les usagers de l'établissement sont confrontés à un problème soudain et grave. Il en est ainsi notamment en matière d'incendie,
- "Dans un incendie, les minutes comptent. Les exercices d'alerte doivent être périodiquement organisés dans les établissements. Il convient que les enseignants veillent à ce que tous les élèves qu'ils ont alors en charge, ainsi que ceux qui seraient par exemple en étude non surveillée, participent effectivement à l'exercice,
- "Parfois des alertes intempestives peuvent se produire, même si après coup il apparaît qu'aucun incendie n'avait pris naissance, il ne faut pas prendre les alertes suivantes à la légère. Dans la mesure où il s'agit, et c'est trop souvent le cas, de fausses alertes liées à la malveillance, les enseignants peuvent saisir cette occasion pour appeler l'attention des élèves sur le caractère absurde et dangereux de tels agissements,
- "Il importe de faire observer que les concours extérieurs à l'établissement, si précieux qu'ils puissent être, ne peuvent en aucun cas ni se substituer à l'action éducative des enseignants, ni l'ignorer".

Présentation du dispositif sécurité incendie

1 – L'Equipe de sécurité incendie :

CONDUITE A TENIR EN CAS D'ALARME INCENDIE EQUIPE SECURITE

A l'audition de la sonnerie d'alarme de la centrale, l'agent d'accueil :

- Localise la zone en défaut (1 à 4) sur la centrale
- Ne quitte pas la loge
- Prévient par ordre de priorité : Le magasinier 842

 Par talkie walkie ou téléphone L'OP sécurité 840

 Le Chef de Travaux 822

 Le Proviseur 802

 Le Proviseur adjoint 804

Le responsable contacté va vérifier sur place la zone en défaut :

S'il s'agit d'une fausse alerte, le responsable :

- Réarme, si nécessaire, le déclencheur manuel (« bris de glace »)
- Revient à la loge
- Demande à l'agent d'accueil de réarmer la centrale d'alarme

S'il s'agit d'un départ de feu et que celui-ci est maîtrisable, le responsable utilise un extincteur.

S'il s'agit d'un départ de feu et que celui-ci n'est pas maîtrisable, le responsable :

- Revient à la loge
- Applique les consignes d'évacuation des locaux

En cas de feu avéré, l'agent d'accueil :

- Alerte les pompiers (18)
- Ouvre le portail et le portillon

Evacuation des locaux

Entrée du bâtiment : Proviseur, Proviseur adjoint, Intendant, Chef de Travaux

- Facilitent l'évacuation des personnes
- Facilitent le passage des véhicules d'intervention
- Sont les interlocuteurs privilégiés des services de secours
- Servent de relais avec le point rassemblement

Chaque professeur est responsable de l'évacuation de sa salle

Au point de rassemblement : CPE, Surveillants et OP

- Vérifient les groupes d'élèves
- Signalent un professeur ou un élève absent (CPE)
- Signalent un personnel ATOSS absent (OP)
- Font la liaison avec l'équipe de l'entrée du bâtiment

2 - Présentation des moyens disponibles pour s'informer en cas d'évacuation :

➤ Dans la salle :

- La sirène d'alarme (à ne pas confondre avec le signal horaire de fin de cours) : un signal de très forte intensité et continu pendant plusieurs minutes, quelque soit l'endroit du bâtiment dans lequel on se trouve, et quelque soit le niveau de bruit dans la salle, le signal d'alarme doit être entendu par tous de manière très évidente.
- En cas de panne du SSI, la sirène d'alarme sera remplacée par des coups de sifflets continus.
- La consigne d'évacuation : Ce document est normalement affiché prés de la porte de sortie principale de la salle. Elle rappelle aux occupants de la salle : comment réagir en cas de début d'incendie et comment réagir en cas d'évacuation.

Dans le cadre des exercices d'évacuation, vous attirerez l'attention des élèves sur cette fiche de consignes d'évacuation et vous en ferez une lecture commentée avec eux avant l'exercice. Si la fiche de « consignes d'évacuation » qui est affichée dans la salle où vous êtes ne vous donne pas entière satisfaction, si elle n'est pas adaptée à cette salle, si elle n'existe pas, vous noterez vos observations et vos propositions sur la fiche d'évaluation.

En dehors de la salle, dans le bâtiment :

• Le choix d'un itinéraire d'évacuation : il y a parfois plusieurs itinéraires d'évacuation ; si l'un des deux venait à être impraticable, l'autre pourrait être utilisé.

En cas d'évacuation, c'est le professeur qui choisira l'itinéraire le mieux adapté en fonction des éléments suivants : départ de feu ou présence de fumée d'un côté ou de l'autre du couloir ; obstacle matériel issu du sinistre...

Les élèves doivent rester groupés pendant l'évacuation, afin de se retrouver pour faire l'appel sur le lieu de rassemblement.

- La signalisation des itinéraires d'évacuation : les itinéraires d'évacuation sont signalés par deux sortes d'indicateurs :
- des « flèches blanches sur fond vert » pour suivre le cheminement de l'itinéraire d'évacuation,
- un support en lettres blanches sur fond vert indiquant « issue de secours » placé directement sur la porte de sortie extérieure la plus proche qui permet d'accéder à l'extérieur du bâtiment.
- Les plans d'évacuation : ce document se trouve dans chaque couloir et à chaque étage du bâtiment. Il vous permet de vous situer par le repère « vous êtes ici » et de repérer l'itinéraire d'évacuation le plus court.

Bien sûr, le plan d'évacuation n'est pas à consulter pendant une évacuation car on n'aura pas le temps de l'étudier à ce moment-là ! Par contre, il est important que les élèves le (ou les) lisent lors de leur première journée scolaire et que les professeurs les encouragent à le relire régulièrement.

Déroulement d'un exercice d'évacuation

• 1 ère étape : en amont de l'exercice :

- chaque professeur sera averti, par écrit, de la date et l'heure du premier exercice d'évacuation tandis que le second exercice d'évacuation se fera à l'improviste,
- chaque professeur ayant une classe en responsabilité à cette heure-là en informera ses élèves au début de l'heure de cours concernée. Le professeur commencera son cours par un rappel des consignes à tenir en cas d'incendie afin de préparer les élèves à participer dans les meilleures conditions à cet exercice.

Ce livret a pour but de rappeler l'ensemble des consignes de sécurité afin d'aider les professeurs à informer les élèves.

• 2^{ème} étape : pendant l'exercice :

- l'équipe en charge de la sécurité incendie aidera l'ensemble des élèves et personnels à évacuer rapidement le lycée sans précipitation ni panique,
- une évaluation de l'exercice sera faite à la fois par l'équipe de sécurité incendie et par les professeurs (une fiche vous sera remise le jour J).

• 3^{ème} étape : après l'exercice :

- l'intendance collectera toutes les fiches d'évaluation dans les 24h suivant l'exercice et en fera une synthèse,
- à partir de cette synthèse, l'équipe de sécurité incendie établira un rapport avec des préconisations. Celles-ci seront portées à la connaissance de l'ensemble du personnel,
- le deuxième exercice d'évacuation, réalisé à l'improviste, aura pour objectif de vérifier l'application des préconisations suite au premier exercice.

Consignes d'évacuations destinées aux professeurs en cas de déclenchement du signal d'alarme incendie



Le déclenchement de l'alarme signifie : quitter immédiatement et impérativement le bâtiment.



EVACUER

- ⇒ Indiquer aux élèves le début de l'itinéraire d'évacuation, à gauche ou à droite en sortant de la salle.
- ⇒ Faire sortir les élèves rapidement Mais sans précipitation.
- ⇒ Fermer ou faire fermer les fenêtres de la salle.
- ⇒ Emporter avec soi la liste des élèves et le bulletin d'appel.
- ⇒ Fermer la porte de la salle MAIS PAS A CLEF.
- ⇒ Suivre les derniers élèves qui évacuent, <u>NE JAMAIS</u> revenir en arrière pendant l'évacuation et rester solidaire de son groupe.
- ⇒ Organiser l'évacuation spécifique des personnes à mobilité réduites.



RASSEMBLER

⇒ Rejoindre le point de rassemblement :

Square du Clos Feuquières.





COMPTER

- ⇒ Vérifier les effectifs au point de rassemblement en utilisant la liste et le bulletin d'appel.
- ⇒ Avertir immédiatement le proviseur en cas d'élèves absents.
- ⇒ Ne pas quitter le point de rassemblement sans autorisation.



REPRENDRE L'ACTIVITE

- ⇒ Prévoir la réintégration des locaux évacués uniquement sur ordre.
- ⇒ Réintégrer les locaux groupés (le professeur doit précéder les élèves).
- ⇒ Vérifier si aucun acte de vandalisme ou vol n'a été commis. Si oui, le signaler à l'administration.

Consignes d'évacuations destinées aux élèves en cas de déclenchement du signal d'alarme incendie



Le déclenchement de l'alarme signifie : quitter immédiatement et impérativement le bâtiment.



EVACUER

- ⇒ Laisser ses affaires en place.
- ⇒ Aider le professeur à fermer les fenêtres de la salle.
- ⇒ Quitter la salle rapidement <u>Mais</u> sans précipitation.
- ⇒ Ne jamais revenir en arrière pendant l'évacuation.
- ⇒ Rester groupé pendant l'évacuation.



RASSEMBLER

⇒ Rejoindre le point de rassemblement :

Square du Clos Feuquières.

- ⇒ Se regrouper autour du professeur.
- ⇒ Répondre à l'appel fait par le professeur.



REPRENDRE L'ACTIVITE

⇒ Retourner dans la salle <u>uniquement</u> après autorisation du professeur.



Consignes en cas de départ d'un incendie



La personne qui découvre un foyer d'incendie donne l'alerte en se servant du déclencheur manuel (« bris de glace ») le plus proche. Un voyant s'allume sur le tableau installé à la loge d'accueil, la zone concernée est éclairée et repérée.



Faire alerter les services de secours par la loge.



Utilisez l'extincteur le plus proche. Si le feu ne peut pas être maîtrisé, quittez le lieu rapidement et rejoignez la loge.



L'équipe chargée de la sécurité incendie prendra le relais et déterminera s'il y a lieu ou pas d'évacuer les locaux.